



Montreuil, le 22 novembre 2012

Céline Verzeletti,

Secrétaire Nationale de l'UGFF-CGT

à

Tashin Burcuoğlu

Ambassadeur de Turquie

**Monsieur l'Ambassadeur,**

Le 13 février 2012, après leur réunion de préparation de la 8<sup>ème</sup> Journée Internationale de la Femme, quinze de nos camarades, collègues et consœurs syndicalistes de la KESK et ou d'autres syndicats affiliés d'Ankara, ont été arrêtées de façon arbitraire par les autorités turques, autorités que vous représentez en France. Elles exerçaient leurs droits syndicaux, leurs droits de préparer une manifestation pour réclamer le respect des Droits des Femmes et ce de façon légitime et pacifique lorsqu'elles ont été arrêtées et incarcérées !

L'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires de la CGT (UGFF-CGT) condamne vivement ces répressions et arrestations par les autorités du gouvernement turc. Elle condamne tout aussi vivement la répression policière et judiciaire de ces derniers mois orchestrée par l'Etat turc, à l'encontre des militants syndicaux et camarades du syndicat KESK, syndicat du secteur public turc (juillet 2012 : au moins 73 syndicalistes incarcérés suite à la répression policière dont le président de la KESK).

Suite à une forte mobilisation des syndicats turcs et européens, certaines de nos camarades ont été libérées sous caution entre temps. D'autres sont passées devant le juge en octobre 2012 et ont été libérées suite à une nouvelle mobilisation syndicale turque et européenne : Canan Calagan, Hatice Beydilli, Evrim Ozdemir Ogras, Belkis Yurtseven, Hulya Mendillioglu et Nursat Yesil.

Si ces dernières ont été libérées, trois de nos camarades, collègues et consœurs sont toujours incarcérées. Il s'agit de Guler Elveren - Tüm Bel Sen (All Municipality Workers Trade Union), Bedriye Yorgun - SES Women's Secretary and SES Former President, Guldane Erdogan - Egitim Sen Ankara Branch. Nous condamnons leur incarcération.

Elles repassent devant le tribunal le 13 décembre 2012. L'UGFF-CGT exige qu'elles soient libérées immédiatement. Nous exigeons que les autorités turques cessent de harceler, réprimer les militantes et militants de la KESK, et de façon générale que le harcèlement, la répression policière et judiciaire à l'encontre des syndicalistes turcs cessent !

Nous exigeons que l'ensemble des poursuites judiciaires contre l'ensemble de nos quinze camarades arrêtées et incarcérées le 13 février soient immédiatement et complètement abandonnées. Nous exigeons que l'Etat turc respecte le droit international et les droits syndicaux et humains !

L'UGFF-CGT condamne fermement et vivement la violation des droits humains et syndicaux, les droits des femmes, orchestrée par le gouvernement et l'Etat turc que vous représentez en France. Encore une fois, nous exigeons leur libération immédiate ! La solidarité envers nos camarades et la protestation envers les autorités turques sont internationales ! Vous le savez, elles le savent !

Notre solidarité avec nos consœurs, collègues et camarades est absolue, totale et active.

Céline Verzeletti